

République Française

Département du Nord

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 059-265904706-20230412-202301-DE

COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 17
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11 + 1 procuration
Date de la convocation : 05-04-2023

Séance du 12 AVRIL 2023

L'an deux mille-vingt-trois et le douze du mois de Avril à 18 heures et 30 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Président

- 12 Présents : Y. HUTCHINSON - N. GUISLAIN – C. LEFEBVRE – P. PACCOU - F. BOULANGER – D. DUMONT – S. VAN EECKE - C. KNOBLOCH – B. BULOT – C. DAVID - A. HOLLANDRE
1 Absents ayant donné pouvoir : P. CAREY à C. LEFEBVRE
3 Absents excusés: C. DELEPLACE - A. DEBLEECKERE. – V. DEVLEESSCHAUWER

Secrétaire de séance ; C. LEFEBVRE

2023 -01 : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 21 Septembre 2022

Aucune remarque ni observation n'est formulée, le procès-verbal de la séance de conseil d'administration du 21 Septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

Pour extrait conforme
Le Président,
Yvan HUTCHINSON



La secrétaire de séance
Christine LEFEBVRE